

Déclaration du SE-Unsa 31 (CTSD du 10-9-20)

Bonjour à tous.

«

Que demande le SE-Unsa pour les mesures de carte scolaire en cette rentrée 2020 ?

Des règles qui s'appliquent pour tous.

1 - Les « seuils », aussi indicatifs soient-ils, ... sont pour nous un « minimum syndical » ; un « plancher » qui garantit un encadrement limite auquel il ne faut pas déroger.

2 – Les élèves inscrits en ULIS doivent être inclus dans les classes, ils doivent être inclus dans les effectifs de l'école.

3 – Les effectifs en maternelles ne doivent pas dépasser trente élèves par classe. L'objectif annoncé par la Dasen précédente.

Seuils, Ulis, maternelle.

Sans ces trois points respectés, les représentants de l'Unsa voteront contre les mesures de carte scolaire proposées.

»

Cet extrait de notre déclaration du CTSD du 2 septembre est toujours d'actualité.

Notre vote "contre" vous a laissé une semaine pour réfléchir.

Sans parler des absences augmentées par le Covid ;
au-delà des mesures nécessaires hors-la-classe (remplacement,
accompagnement, formation...) ;

Il manque une dizaine d'ouvertures de classe, qui sont nécessaires immédiatement.

Si vous n'avez pas de baguette magique, il vous incombe de répartir les moyens sur notre département.

Nous demandons régulièrement à avoir moins d'élèves dans chaque classe et nous ne souhaitons pas de nouvelles fermetures de classe, surtout en septembre, mais pourquoi, M le dasen, laisser des classes à 30 quand d'autres sont à 20 ?

Ce n'est pas notre vision du service public d'éducation.